

La commune du Coudray et l'Association des PEP28, proposent un accueil de loisirs pour les vacances dans la commune du Coudray destiné à accueillir les enfants de la municipalité scolarisé de la petite section de maternelle au CM2.

Les enfants prendront leur repas sur place ainsi que le goûter. Ils effectueront des sorties excursions, ainsi que de nombreuses activités éducatives. Les parents pourront laisser leurs enfants entre 7h30 et 9h chaque matin. Le départ s'effectuera entre 17h00 et 18h30. Un accueil sera assuré par des animateurs qualifiés à :

Pour les élémentaires

Accueil de Loisirs
Léonard de Vinci
Rue des chaises
28630 LE COUDRAY
06.28.02.22.41
alsh.lecoudrayelementaire@pep28.asso.fr

Pour les maternelles

La maison de L'enfance
1 rue Françoise Dolto
28630 LE COUDRAY
06.89.65.16.34
alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Participation :

La photocopie de l'avis d'imposition 2020 (revenus 2019) sera à joindre au dossier afin de déterminer le tarif (voir tableau ci-dessous).

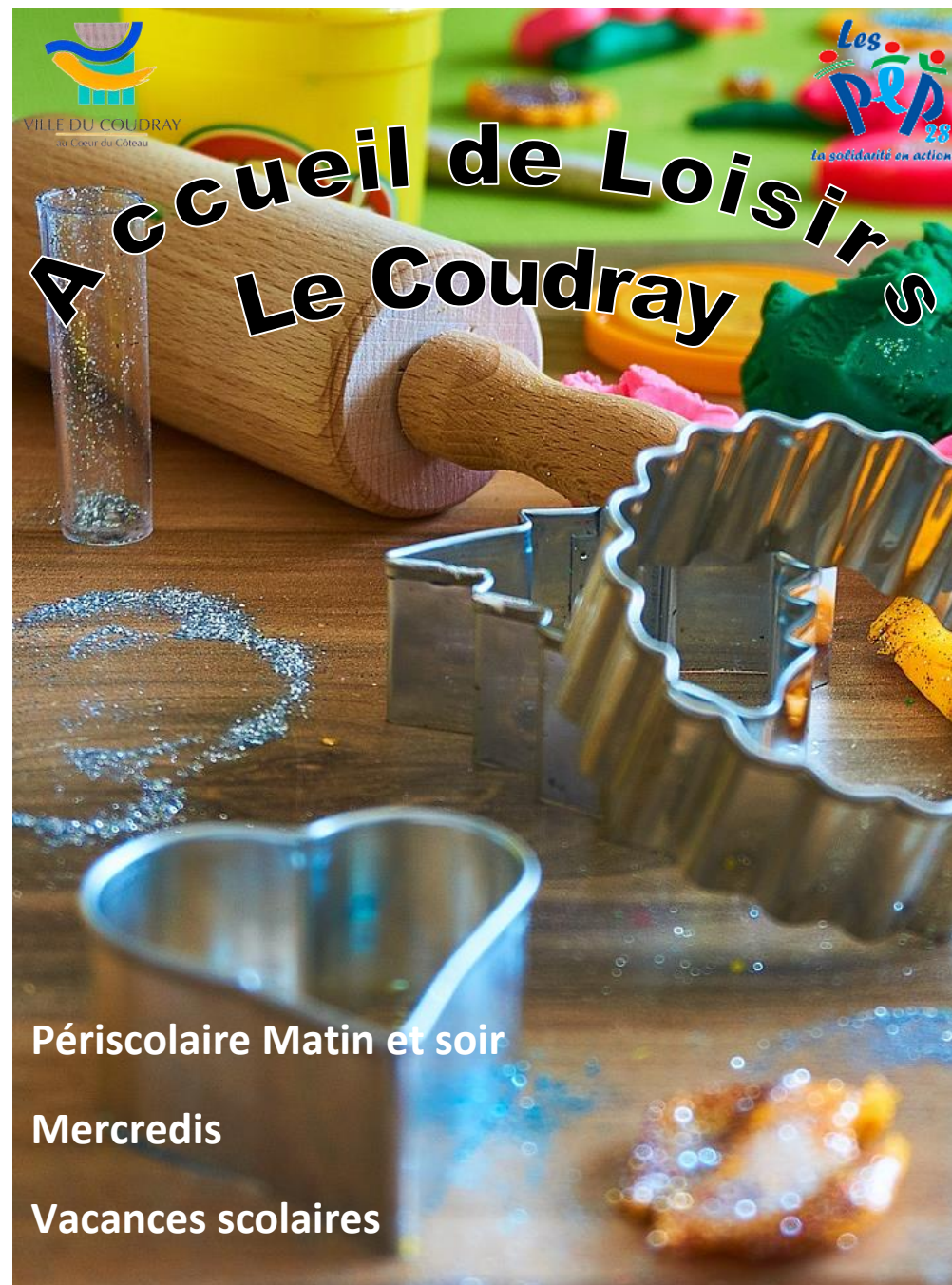
Revenus = Revenus imposables divisés par 12.

Minoration en fonction du nombre d'enfants présents en même temps :

-10% pour le 2^{ème} enfant, -20% pour le 3^{ème} enfant et suivants.

Revenus imposables mensuels 2019	Tarif à la semaine 5 jours	Tarif à la semaine 4 jours (Seulement si jour férié)	Tarif à la journée (Pour 1 à 3 journées ; uniquement petites vacances)
0 à 1220€	47.74€	41.00€	9.55€
De 1221 à 1830€	52.95€	42.41€	10.61€
De 1831 à 2744€	54.64€	43.83€	11.67€
De 2745 à 3660€	57.93€	46.47€	14.33€
De 3661 et plus	61.22€	49.11€	18.57€
HORS Commune	71.81€	57.93€	22.82€

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical transmis dans les 48h.



Périscolaire Matin et soir

Mercredis

Vacances scolaires

Gérés par l'Association des PEP28 - 3, rue Charles Brune 28110 LUCÉ -Tél : 02.37.88.14.14
Horaires d'ouverture du siège social, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 13h30 à 17h30. Site internet : <http://lespep28.lespep.org/>



Mercredis et Péricolaire



La commune du Coudray et l'Association des PEP28, proposent un accueil de loisirs pour les mercredis et un accueil péricolaire dans la commune du Coudray destiné à accueillir les enfants de la municipalité scolarisés.

Maternels : Accueil péricolaire et mercredis

Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h45 à 18h30
Mercredi : 07h30 à 18h30

Elémentaires : Accueil péricolaire et mercredis

Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h45 à 18h30
Mercredi : 07h30 à 18h30

Maison de l'Enfance
Rue Françoise Dolto
28630 LE COUDRAY
06.89.65.16.34
alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Accueil de Loisirs
Léonard de Vinci
Rue des Chaises
28630 LE COUDRAY
06.28.02.22.41
alsh.lecoudrayelementaire@pep28.asso.fr

Ecole J. Verne
(Uniquement péricolaire)
Rue des gages
28630 LE COUDRAY

Inscription et information :

Les mercredis, les enfants prendront leurs repas sur place ainsi que le goûter. De nombreuses activités éducatives, excursions, sorties...seront proposées. L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur.

Avec le soutien de la CAF



Participation :

La photocopie de l'avis d'imposition 2020 (revenus 2019) sera à joindre au dossier afin de déterminer le tarif (voir tableau ci-dessous).

Revenus = Revenus imposables divisés par 12.

Minoration en fonction du nombre d'enfants présents en même temps : -10% pour le 2^{ème} enfant, -20% pour le 3^{ème} enfant et suivants.

Participation Péricolaire à la séance	
Revenus imposables mensuels 2019	Tarifs à la séance matin ou soir (Réduction de 10% pour le 2 ^{ème} , de 20% pour le 3 ^{ème} et plus)
0€ -1220€	1.21€
1221€-1830€	1.79€
1831€-2744€	2.48€
2745€-3660€	3.27€
3661€ et plus	4.07€

Participation des mercredis		
Revenus imposables mensuels 2019	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
0 à 1220€	9.55€	3.18€
De 1221 à 1830€	10.61€	4.24€
De 1831 à 2744€	11.67€	5.84€
De 2745 à 3660€	14.33€	7.43€
De 3661€ et plus	18.57€	10.40€
HORS Commune	22.82€	14.33€

